

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



PRIMATURE

**SYNTHESE DES CONSULTATIONS DE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
AVEC DES INSTITUTIONS REPUBLICAINES ET DES
ACTEURS SOCIOPOLITIQUES**

Conakry, le 30 Septembre 2019

TABLE DES MATIERES

	Pages
1- INTRODUCTION	2
2- CENI	2
3- ASSEMBLEE NATIONALE	3
4- MEDiateur DE LA REPUBLIQUE	4
5- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	4
6- HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	5
7- MOUVANCE PRESIDENTIELLE	5
8- CENI (Second passage)	6
9- PTS	6
10- PGRP	7
11- RDIG	7
12- BOC	8
13- ARENA	8
14- CONASOC	9
15- CNOSCG	9
16- MA CAUSE	10
17- FEMJEUGUIP	11
18- REFAMP-G	11
19- PNAPIC	12
20- RAJGUI	12
21- COJELPAID	13
22- MERCI	13
23- CNTG-USTG	14
24- USTG	14
25- PATRONAT	15
26- CHAMBRE NATIONALE	15
27- CHAMBRE NATIONALE DU COMMERCE, INDUSTRIE ET ARTISANAT	16
28- URTELGUI	16
29- FENAP-AC	16
30- AGUIPEL	17
31- FENAG	17
32- FNPFB	18
33- UDD	18
34- AEG	19
35- PERSONNALITES RESSOURCES	20
36- ANCG	21
37- CONAPROS	22
38- PDG-RDA	22
39- PEG	23
40- UPR	23
41- AFIA	23
42- NGR	24
43- UFC	24
44- GUINEE AUDACIEUSE	25
45- UNALIG	25
46- GDE	26
47- COFEDE-MP	27
48- FEGUIPA	27
49- FAPAGUI	28
50- CONAG-DCF	28
51- CONAPAG	29
52- INIDH	29
53- REFUFM	29
54- AFCG	30
55- RESAFEL-GUI	30
56- PGR	31
57- CODENOC	31
58- MFGD	31
59- POUR UNE NOUVELLE REPUBLIQUE EN GUINEE	32
60- CONCLUSION	32

INTRODUCTION

Ce rapport synthèse fait suite à l'Adresse à la Nation de Son Excellence Pr. Alpha CONDE, Président de la République, Chef de l'Etat, le 04 Septembre 2019, dans laquelle il a donné le mandat au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de mener des consultations sur les sujets de préoccupations nationales.

Suite à sa déclaration, consécutive à l'Adresse du Chef de l'Etat, le 09 Septembre 2019, ces consultations se sont déroulées du 10 au 30 Septembre 2019.

Dans l'accomplissement de cette mission, le Premier Ministre a rencontré les entités suivantes :

- Des Institutions Républicaines
- Des Acteurs sociopolitiques
- Des Personnalités ressources

Journée du Mardi, 10 Septembre 2019

En prélude à la phase active des consultations, le Premier Ministre a reçu la CENI à titre d'information, pour faire le point des préparatifs des élections législatives.

A cette rencontre, Me Amadou Salif KEBE, Président de la CENI avait à ses côtés, cinq (05) Commissaires.

Ouvrant les échanges, le Premier Ministre a fait référence à l'adresse à la nation de Monsieur le Président de la République, invitant tous les acteurs impliqués dans l'organisation des élections législatives à se mobiliser pour que ces élections se tiennent au courant de cette année. Il a aussi fait mention de l'exhortation du Président de la République, qui l'engage personnellement, ainsi que le Gouvernement, à soutenir et accompagner la CENI afin de créer les meilleures conditions de préparation et d'organisation des scrutins attendus dans notre pays.

A cet égard, rassurant la CENI du soutien sans faille du Gouvernement, il a demandé au Président de l'institution de bien vouloir faire le point des préparatifs, après le vœu exprimé par le Chef de l'Etat que les législatives se tiennent dans le courant de l'année, bien sûr dans le respect de l'indépendance de la CENI.

Saluant l'opportunité de la rencontre, le Président de la CENI a déroulé les activités menées, celles à mener en perspective et les contraintes qui se posent avec acuité, dans la meilleure conduite du processus électoral.

A l'issue des échanges fructueux, le Premier Ministre a demandé à la CENI de lui soumettre au plus tard, le Lundi 16 Septembre 2019, le cahier de charges pour une tenue éventuelle des législatives pendant l'année 2019.

C'est sur cette note, que le Premier Ministre a levé la séance, non sans avoir remercié la CENI pour les efforts qu'elle est entrain de déployer.

Journée du Jeudi, 12 Septembre 2019

1- ASSEMBLEE NATIONALE

Le Premier Ministre s'est rendu à l'Assemblée Nationale, où il a été reçu par l'Honorable Kory KONDIANO, Président du Parlement, entouré de douze (12) Députés, dont trois (03) femmes.

Il a tout d'abord, introduit ses propos par remercier les Députés qui lui ont réservé un accueil chaleureux, à la dimension de la haute considération que l'Institution a pour l'Exécutif.

Il a ensuite décliné l'objet de sa visite, en commençant les consultations nationales par l'Institution prestigieuse que représente l'Assemblée Nationale. Cet objet s'articule sur deux (02) sujets majeurs évoqués dans l'Adresse à la Nation de Monsieur le Président de la République et qui animent les débats actuels :

- L'organisation des élections législatives au courant de cette année 2019 ;
- La Nouvelle Constitution.

Il a enfin rappelé qu'il s'agit pour lui, le mandat donné par le Chef de l'Etat, de recueillir les avis et réactions des uns et des autres, pour en faire un compte rendu fidèle.

En ce qui concerne les élections législatives, il a relevé avoir rencontré déjà la CENI pour faire le point des préparatifs de ce scrutin. Il a rassuré la CENI de l'appui du gouvernement, pour faciliter l'organisation des législatives par la mise à disposition des moyens sollicités. Le tout, dans le respect de son indépendance que lui confère la loi.

Enfin, il a informé les Députés que la CENI devrait revenir en début de semaine prochaine pour apporter les réponses aux interrogations soulevées.

Pendant près d'une heure trente minutes (1h30mn), le Premier Ministre a pris acte des différentes interventions des Députés.

Au terme des interventions, ponctuées de clarifications apportées par Monsieur le Premier Ministre, sur toutes les préoccupations exprimées, le résumé des avis recueillis est le suivant :

Les questions soulevées portent essentiellement :

Sur la Nouvelle Constitution

- Le contenu de la Nouvelle Constitution n'étant pas connu, cela constitue un handicap à une bonne information et sensibilisation des citoyens ;
- Le souhait d'élaborer le texte de la Nouvelle Constitution, pour mieux faciliter la compréhension et une bonne communication des messages mobilisateurs ;
- La prise en compte des préoccupations des femmes, des jeunes et en général, des couches vulnérables ;
- L'Assemblée Nationale se prononce en faveur d'une Nouvelle Constitution.

Sur les Législatives

- L'Assemblée Nationale recommande d'aller dans la bonne préparation, pour limiter les contestations en évitant également de céder aux pressions d'où qu'elles

viennent. Mais, en toute sérénité afin que le scrutin se déroule dans les conditions adéquates de transparence et de crédibilité, en préservant la paix et la quiétude sociale.

Le Premier Ministre a conclu en saluant le soutien constant de l'Assemblée Nationale au Président de la République et au Gouvernement. Il a également rassuré avoir pris bonne note des avis, et de toutes les recommandations faites pour une bonne préparation des élections dans le souci de réduire le potentiel de crise et surtout pour préserver le climat de paix et de sécurité dans le pays.

Sur les considérations générales

Quel ordre respecter dans la programmation des législatives et du référendum ?

Deux (02) propositions ont été faites :

- Commencer par le Référendum de la Nouvelle Constitution. Entendu que les amendements souhaités seraient pris en compte ; entre autres, la question du découpage des circonscriptions électorales ;
- Ou alors faire le couplage des deux (02) scrutins. Ceci aurait le double avantage de rationaliser les charges d'organisation et suppléerait à l'impératif de temps.

2- MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE

Le Premier Ministre, a reçu dans la salle d'audience de la Primature, Monsieur Mohamed Saïd FOFANA, Médiateur de la République, accompagné de six (06) collaborateurs de son Institution.

Après les souhaits de bienvenue, il a abordé l'objet de la rencontre à laquelle il a invité Monsieur le Médiateur de la République.

Parlant en son nom et de celui de son Institution, Monsieur le Médiateur de la République a adressé ses vifs remerciements à Monsieur le Président de la République, ainsi qu'au Premier Ministre, pour la confiance placée en lui, en l'associant de ce fait à la démarche entreprise. Il a informé avoir mis en place une Cellule de réflexion sur les sujets de préoccupation, dont il remettra le support écrit au Premier Ministre dans les jours suivants. Il s'agira d'observations et de suggestions déterminant leur position.

Le Médiateur de la République a salué la démarche inclusive empruntée et a conseillé de développer une grande capacité d'écoute. Car dira-t-il, le succès suivra.

A son tour, le Premier Ministre a salué l'approche adoptée et a promis de faire bon usage des propositions qui figureront dans le rapport à la haute attention de Monsieur le Président de la République.

3- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Répondant à l'invitation du Premier Ministre, Madame Rabiadou Sérah DIALLO, Présidente du Conseil Economique et Social, était accompagné par neuf (09) Conseillers.

Après les propos introductifs du Premier Ministre, il est revenu à Madame la Présidente de prendre la parole. Elle a commencé par remercier le Président de la République et le Premier Ministre, pour l'organisation des consultations sur les sujets très intéressants qui interpellent tout le monde.

Parlant des législatives, elle a rappelé avoir suivi avec intérêt la rencontre du Premier Ministre avec la CENI et s'est dite satisfaite des résultats.

Concernant la Nouvelle Constitution, elle a dit soumettre la question au débat et à l'avis des Conseillers, au cours de la session ordinaire du Conseil Economique et Social du 17 Septembre prochain. Ensuite, les réactions parviendront au Premier Ministre par écrit.

Elle a salué, au nom de son bureau, la démarche qui va dans le sens de prévenir et d'éviter les violences. Enfin, elle a réaffirmé la disponibilité du Conseil Economique et Social, pour que les consultations soient réellement larges et inclusives.

Clôturant la rencontre, le Premier Ministre a dit adhérer à l'initiative et a souhaité que la position du Conseil Economique et Social soit définie à travers le support écrit qui lui sera adressé.

4- HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION

Madame Martine CONDE, la Présidente de la Haute Autorité de la Communication, a répondu à l'invitation du Premier Ministre avec quatre (04) Conseillers de son Institution.

Dans le même exercice, le Premier Ministre a introduit la consultation. La Présidente a remercié le Premier Ministre d'avoir associé la Haute Autorité de la Communication à la démarche qui est très importante pour notre pays. Cependant, elle a rappelé que la Haute Autorité de la Communication étant un organe de régulation, elle est caractérisée par sa neutralité. De ce fait, elle n'a pas vocation de prendre position sur les questions qui suscitent la controverse.

Faisant un long développement du statut de la Haute Autorité de la Communication, la Présidente finit par déposer un document récapitulatif de toutes ces considérations. Elle profita de l'occasion, pour faire un long plaidoyer dans le sens de l'amélioration de ses outils de travail, afin de lutter efficacement contre la désinformation qui caractérise certains médias peu scrupuleux du respect de la déontologie.

Elle a sollicité la prise en charge des besoins de la Haute Autorité de la Communication par la CENI, dans le volet communication du processus électoral. Selon elle, le plus souvent, la CENI occulte carrément la Haute Autorité de la Communication au profit des Associations des médias.

Terminant la rencontre, le Premier Ministre a affirmé avoir pris en compte les préoccupations évoquées. Il a dit en substance être conscient, que la Haute Autorité de la Communication ne peut pas prendre parti. Mais, l'objectif recherché est plutôt de compter sur son rôle de veille et de contrôle des programmes et des émissions des médias dans le contexte actuel, en plus de sa mission régaliennne de régulation.

Journée du Lundi, 16 Septembre 2019

5- MOUVANCE PRESIDENTIELLE

La Délégation de la Mouvance Présidentielle, constituée du RPG – Arc – en – ciel et des Partis Politiques alliés, connue sous le vocable de Collège des Partis Politiques de la Mouvance, était forte d'une quarantaine de membres. Elle comprenait en outre, plusieurs membres du BPN du RPG Arc-En-Ciel.

Se réjouissant de la qualité de la représentativité, le Premier Ministre a introduit la rencontre par son message de circonstance.

Il est revenu à l'Honorable Saloum CISSE, Secrétaire Général, membre du BPN, de saluer la démarche participative dans laquelle la Mouvance Présidentielle s'inscrit résolument. Il annonça la déclaration consacrant la position de la Mouvance Présidentielle, dont lecture a été faite par Madame Tchida SYLLA, membre du BPN.

La Mouvance Présidentielle propose :

- 1- Organiser les législatives courant 2019 ;
- 2- Inviter la CENI à l'élaboration d'un chronogramme fiable et procéder à la révision des listes électorales à temps opportun ;
- 3- Demander au gouvernement de soumettre au référendum, une Nouvelle Constitution, débarrassée des incohérences de celle en vigueur et prenant en compte les réalités du monde actuel.

A la demande de l'Honorable Saloum CISSE, le Premier Ministre a prodigué de sages conseils allant dans le sens d'une bonne communication, favorisant l'apaisement du climat sociopolitique. Il a terminé par inviter la Majorité Présidentielle à prôner la non-violence et surtout, d'éviter de tomber dans la provocation.

6- COMMISSION NATIONALE ELECTORALE INDEPENDANTE

Recevant à nouveau la CENI, comme convenu à la séance du 10 Septembre, le Premier Ministre a demandé à Me Amadou Salif KEBE, Président de cette Institution de donner la réponse aux préoccupations soulevées au cours de la première rencontre.

Le Président de la CENI a informé de la délibération de la plénière qui a retenu la date du 28 Décembre 2019 pour la tenue des élections législatives. Par ailleurs, il a ajouté que des doléances seront formulées et consignées dans un document, sera remis au gouvernement le Vendredi 20 Septembre 2019.

Terminant la rencontre, le Premier Ministre a adressé ses vifs remerciements à la CENI pour l'efficacité et la promptitude qui ont caractérisé leur prise de décision en toute indépendance. Il a enfin réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner la CENI dans la mise en œuvre de ses attributions constitutionnelles.

Journée du Mardi, 17 Septembre 2019

7- PTS

Monsieur Mamadou DIAWARA, Président du PTS, accompagné de douze (12) responsables du Parti (dont 03 femmes), a été reçu par le Premier Ministre dans la cordialité.

Dans l'introduction de la rencontre, le Premier Ministre a annoncé la tenue du scrutin législatif par la CENI, le 28 Décembre 2019, conformément à la décision de sa plénière qui a statué sur la question.

A son tour, le Président du PTS s'est réjoui des consultations et de l'invitation adressée à sa formation politique. Saluant l'avènement du Premier Ministre dans ses fonctions, il a rappelé les valeurs intrinsèques qui caractérisent cet Homme d'Etat. A ce propos, il ne

doute pas qu'il réussisse la mission à lui confiée par Monsieur le Président de la République.

Abordant les questions d'actualité, après un long commentaire sur son combat esseulé en 2012, concernant la révision de la Constitution, il déclara que le changement constitutionnel ne peut trouver qu'un écho favorable au PTS.

Toutefois, il a déploré qu'il n'y ait pas encore un projet de texte qui aurait permis de mieux affiner les discussions. Il souhaite en son temps, qu'un débat ouvert et franc soit engagé sur le futur Projet de la Nouvelle Constitution. Car, dira-t-il, il y a des motifs valables pour changer la Constitution. Il a terminé par attirer l'attention du Gouvernement, sur la politisation de la Société Civile en rappelant le contexte qui a occasionné les convulsions sociales de 2006-2007.

Quant au Premier Ministre, il a salué la pertinence des commentaires faits autour des questions pertinentes abordées. Il a enfin recommandé, qu'un document écrit traduise la position déterminée par le Parti, assorti de propositions sur les autres aspects.

8- PGRP

Honorable Alpha Ibrahima Sila BAH, Président du Parti, était accompagné de trois (03) responsables, dont une femme.

Recevant la formation politique, le Premier Ministre a introduit ses propos liminaires, en informant ses hôtes qu'à la suite des échanges avec la CENI, celle-ci est parvenue à fixer la date des législatives au 28 Décembre 2019.

Il reviendra au Président du PGRP de saluer la démarche et d'affirmer que son parti respecte les Institutions de la République et surtout, qu'il croit aux vertus du dialogue. Il procédera à la lecture de la déclaration du Parti dont la substance se résume en :

- Corriger les imperfections et les incohérences contenues dans les codes : électoral et des collectivités locales, ainsi que dans la loi sur la CENI ;
- Réformer la CENI pour en faire un organe technique ;
- S'assurer que toutes les conditions sont réunies avant d'aller aux législatives ;
- Le Parti attend de voir le projet de la Nouvelle Constitution, de connaître les modifications prévues pour se prononcer en toute connaissance de cause.

Le Premier Ministre a vivement remercié le Parti pour sa pertinente contribution.

9- RDIG

Le RDIG a été représenté par Monsieur TONGUINO, Secrétaire Général, mandaté à cet effet par le Président Monsieur Jean-Marc TELLIANO, en mission à l'étranger.

Le Premier Ministre a adressé au mandataire, les propos introductifs de la rencontre.

Le mandataire a déclaré que le RDIG est allié au RPG Arc-En-Ciel. Il a transmis l'avis favorable du Parti à accompagner le Gouvernement sur les deux (02) grandes questions ; à savoir : la tenue des législatives en 2019 et l'organisation du référendum sur la Nouvelle Constitution.

10- BOC

La délégation du BOC était dirigée par Dr. Ibrahima Sory DIALLO, Coordinateur de la plateforme. Il était accompagné de dix-huit (18) membres, parmi lesquels six (06) Présidents de partis affiliés, comprenant quatre (04) femmes.

Après l'introduction d'usage du Premier Ministre qui a souhaité que les avis soient recueillis par Parti représenté, chacun des Présidents et le Coordinateur prirent successivement la parole.

Suite aux avis divergents, appuyés de récriminations et d'observations sur plusieurs sujets, allant des aspects politiques aux constats juridiques, le BOC a signifié son appartenance à l'Opposition Républicaine. Toutefois, la conviction des Partis membres est qu'il faut observer les règles de la démocratie. La politique de la chaise vide ne lui semble pas la bonne, contrairement à l'aile dure qui rejette systématiquement tout contact avec le gouvernement sur ces questions de débat pourtant citoyen.

Le Premier Ministre, imprégné de tous les commentaires faits, a salué l'expression libre des opinions diverses et la volonté participative au débat sur les questions d'intérêt national. Il a souhaité recevoir, soit un mémo par Parti, soit un mémo collectif, reflétant les diverses positions. Il a terminé par réaffirmer l'indépendance de la CENI qui seule, est habilitée à répondre aux questions spécifiques sur les élections. Quant aux aspects liés à la délivrance des agréments d'exercice, il a conseillé de lui adresser une Note qu'il transmettra au Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Journée du Mercredi, 18 Septembre 2019

11- ARENA

Dr. Sékou Kouréïssy CONDE, Président de l'ARENA, était accompagné d'une délégation forte de vingt-une (21) personnes dont six (06) femmes et comprenant plusieurs membres du BPN du parti.

Dans le même rituel, le Premier Ministre s'est adressé à la délégation. Prenant la parole, le Président a signifié l'immense plaisir qu'il éprouve en répondant à l'invitation.

Ensuite, il félicita le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement pour les efforts de redressement économique du pays.

Adhérent à la tenue des législatives conformément au calendrier de la CENI, il a défini la position de l'ARENA sur l'opportunité de la Nouvelle Constitution :

- L'ARENA se réserve le bénéfice de l'inventaire et félicite le gouvernement pour y avoir pensé ;
- Souhaite d'introduire dans le projet, une dose de partage du pouvoir, pour mieux garantir son exercice ;
- Soutient tout ce qui va dans le sens du renforcement de la paix et de la quiétude sociale ;
- S'engage à aller vers les hésitants et autres dubitatifs, pour les amener à la compréhension et à l'adhésion au principe de changement de la constitution.

Le Premier Ministre, en soulignant que le problème principal de notre pays c'est le capital humain, a salué l'ouverture d'esprit, sous-tendu par l'originalité de l'ARENA. Il s'est dit

heureux de compter sur le soutien et le partenariat avec l'ARENA. Il a enfin demandé de consigner la position définie dans un document écrit.

12- CONASOC

La délégation de la CONASOC comprenait douze (12) membres, dont quatre (04) femmes, dirigée par le Président, Monsieur Mamadi KEITA.

Ayant prononcé son mot introductif, le Premier Ministre passa la parole au Président, en le rassurant de l'écoute attentive du gouvernement.

Commençant par situer la dimension de représentativité territoriale de la CONASOC, regroupant plus de deux cent (200) ONG disséminées à travers le pays, le Président a rappelé que son organisation fait partie des précurseurs de l'initiative de la révision constitutionnelle, depuis 2010. Relevant les insuffisances et les limites de l'actuelle Constitution, il a déclaré que :

- Les guinéens ont besoin d'une Nouvelle Constitution.

Partant, la CONASOC se prononce en faveur de l'opportunité de soumettre au peuple une Nouvelle Constitution à travers un référendum.

De même, elle adhère à la décision de la CENI d'organiser les élections législatives le 28 Décembre 2019.

Toutefois, elle propose de rendre la CENI technique dans sa constitution et son fonctionnement, afin qu'elle s'affranchisse des pesanteurs partisans des partis politiques qui en sont membres attirés.

Enfin, elle réaffirme son soutien inconditionnel au Président de la République et au gouvernement.

13- CNOSCG

Forte d'une délégation de vingt-deux (22) membres, dont quatre (04) femmes, dirigée par Dr. Dansa KOUROUMA, Président de la plateforme, le CNOSCG regroupe cinq mille cent deux (5102) Associations affiliées au sein de cent trente (130) coalitions nationales.

Après l'introduction du Premier Ministre, le Chef de la délégation a déroulé les points inscrits dans le mémo élaboré à cet effet. Un document étayé de longs commentaires.

Résumé des propositions :

Sur les Législatives

- Avis favorable, à la condition que toutes les dispositions organisationnelles soient prises. Notamment : correction des imperfections et anomalies du Fichier Electoral ;
- Tenir les sessions du Comité Interpartis, pour apporter les clarifications opportunes liées au processus dudit scrutin ;
- Procéder à la révision des listes électorales, en combinant la révision ordinaire et la révision exceptionnelle ;
- Garantir le respect du serment des Commissaires qui doivent s'affranchir de l'influence de leurs partis politiques de provenance ;

- Offrir l'assurance et de la garantie de tenue d'un scrutin crédible, transparent et équitable.

Sur la Nouvelle Constitution

Le Premier Ministre ayant clarifié qu'il n'y a aucun projet élaboré sur la Nouvelle Constitution, mais qu'il s'agit plutôt de se prononcer sur la nécessité ou l'opportunité de la question, le Président s'est focalisé sur un abondant questionnement :

- 1- En quoi les présentes consultations sont représentatives de l'opinion générale ?
- 2- Pourquoi c'est maintenant qu'on parle de changement de la Constitution ?
- 3- Quelles sont les justifications qui motivent le changement de la Constitution ?
- 4- Quelles sont les bases juridiques qui soutiennent la nécessité évoquée ?
- 5- Quelles sont les insuffisances reprochées à l'actuelle Constitution ?
- 6- Quelle est la procédure d'élaboration de la Nouvelle Constitution ?

Malgré tout, le CNOSCG s'engage à apporter sa contribution pour mieux éclairer la compréhension des citoyens.

Le Premier Ministre a rappelé le mandat qui lui est dévolu dans la mission de conduite des consultations inclusives. Ne devant pas outrepasser cette obligation, il a pris l'engagement de rendre fidèlement compte au Président de la République, des desideratas du CNOSCG.

14 – MA CAUSE

Le Coordinateur National, Monsieur Alhassane CAMARA, était accompagné de 20 membres.

Le Premier Ministre, dans son introduction liminaire, précisa que la diversité que représente la société civile augure d'une bonne diffusion et perception du message gouvernemental.

Prenant la parole, le Coordinateur National précisa, qu'il est un devoir citoyen de répondre solennellement à l'invitation du Gouvernement. Il fit la lecture de la déclaration de MA CAUSE.

Sur la Nouvelle Constitution

Oui à une nouvelle constitution, car la loi doit se conformer aux réalités

Sur les Législatives

Elles doivent se tenir dans le respect des principes de transparence, d'équité, d'impartialité, afin que les résultats soient acceptables et acceptés.

Une note technique portant sur cette position a été déposée pour les besoins de la cause.

Le Premier Ministre félicita la coalition, pour la concision, la clarté et la bonne structuration de la Déclaration. Il prit acte de la disponibilité affichée à s'impliquer pour le changement de Constitution, ainsi que du rôle précurseur de MA CAUSE dans l'initiative d'une Nouvelle Constitution lancée le 15 Décembre 2018.

15 - FEMJEUGUIP

La délégation composée de 4 membres, était conduite par la Présidente, Madame Makalé CAMARA.

Après l'introduction du Premier Ministre, la Présidente prit la parole pour signifier l'honneur ressenti par l'Association en recevant l'invitation du Gouvernement. Elle affirma qu'à l'appel de la nation, chacun doit se sentir concerné.

Sur les Législatives

La date fixée par la CENI, ne doit pas être un rendez-vous manqué. Le Gouvernement doit prendre les mesures pour faire régner la paix.

Sur la Nouvelle Constitution

- Les consultations sont une voie à saluer ;
- Souhait d'obtenir le projet en son temps pour apporter des contributions au besoin ;
- Tenir compte des préoccupations des femmes ;
- Tout ce que le Gouvernement propose au peuple est appréciable.

Sur d'autres sujets

Invite le Gouvernement à porter le regard sur le phénomène de l'immigration clandestine qui constitue de nos jours, un fléau pour notre pays.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement remercia derechef l'ONG, et demanda de consigner ces commentaires dans un support écrit à déposer diligemment.

Journée du Jeudi, 19 Septembre 2019

16- REFAMP-G

La délégation dirigée par Dr. Makalé TRAORE, Présidente du REFAMP-G, comprenait quatorze (14) membres.

Après les propos introductifs du Premier Ministre, il est revenu à la Présidente de lire le document intitulé : « Message de REFAMP-G et de la COFFIG/DCPD sur le débat de la Nouvelle Constitution et les élections. »

Elle a d'abord précisé que ces deux (02) grandes organisations faitières constituent une plateforme féminine regroupant, mille soixante-dix-neuf (1079) organisations féminines. Et, développant le concept de « case de veille », fondée sur le mécanisme « d'alerte précoce-Réponse rapide », elle a précisé que ce mécanisme a contribué fortement à la préservation des conflits dans notre pays.

Pour la plateforme, les consultations offrent l'occasion pour alerter les autorités à tous les niveaux, particulièrement le Premier Ministre, sur le fait que les débats actuels deviennent une source de conflits dans notre pays.

Sur la Nouvelle Constitution

Il est indéniable qu'une Constitution n'est point figée, elle peut et doit être adaptée, voire changé.

Sur les Législatives

Il est plus que normal d'organiser les élections dans notre pays.

Sur les deux (02) questions

On doit se poser la question sur la nécessité et l'opportunité de l'adaptation ou le changement d'une Constitution en toutes circonstances.

Qu'il s'agisse de la Constitution, des élections législatives ou toutes autres questions de préoccupation nationale, demandons humblement, respectueusement, d'user de tous les moyens pour que la paix et la quiétude sociale soient préservées dans notre pays.

17- PNAPIC

Le Coordinateur National de la plateforme, Monsieur Ahmed Sékou TRAORE, était accompagné de sept (07) membres, dont trois (03) femmes.

Suite aux propos liminaires du Premier Ministre, le Président prit la parole pour se réjouir que la PNAPIC ait compté parmi les acteurs sociopolitiques invités aux consultations. Il chargea une de ses collègues de lire le mémo déterminant la position de la plateforme, dont le résumé suit :

La plateforme :

Sur les Législatives

Apprécie l'organisation des législatives le 28 Décembre 2019 ;

Sur la Nouvelle Constitution

Approuve la nécessité d'une Nouvelle Constitution à soumettre au référendum.

A cet égard, elle formule des propositions devant être intégrées dans le projet de la Nouvelle Constitution. Ces propositions portent notamment, sur les candidatures indépendantes aux élections nationales, la parité Hommes/Femmes, le quota Femmes/Jeunes, le découpage administratif pour la fixation du nombre de Députés uninominaux par circonscription électorale etc.

Le Premier Ministre a remercié la plateforme pour sa contribution constructive.

18 - RAJGUI

La délégation composée de 5 membres, était conduite par Monsieur Sayon KEITA, Responsable chargé du Partenariat. L'introduction faite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, permit au chef de la délégation de définir la position du Réseau sur les questions d'orientation générale, après avoir parlé de leurs objectifs spécifiques.

Il a martelé sans ambages, que le Réseau est en parfaite cohérence avec le programme de société du Président de la République et est engagé à accompagner le gouvernement.

Sur les Législatives

Si la CENI est prête, le Réseau est partant pour qu'elles se tiennent.

Sur la Nouvelle Constitution

Le Réseau n'est nullement contre. Cependant, il serait loisible que nous ayons connaissance du contenu du projet lorsqu'il sera élaboré. Ce qui permettra d'intégrer les préoccupations majeures. La réflexion sera consignée dans un document de référence.

19 - COJELPAID

Composée de 10 membres, dont 03 femmes, la délégation était conduite par Monsieur Abdoul SAKO, Coordinateur National de la plateforme.

Après l'introduction par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Coordinateur National a salué le Gouvernement pour l'interaction qu'il crée en associant les forces vives à la vie de la Nation. Il a rappelé que le Réseau a été créé au lendemain des convulsions sociales de Janvier-Février 2006.

La position du Réseau sur les principales questions est la suivante :

Sur les Législatives

- Salue la CENI pour les dispositions prises et celles à envisager pour la tenue du scrutin du 28 Décembre 2019 ;
- Souhaite une bonne révision des listes électorales ;
- Exige une large communication sur les résultats de l'Audit du Fichier Electoral ;
- Emet des inquiétudes sur la fronde des commissaires représentants l'opposition, qui se désolidarisent de la délibération de la plénière et invite la CENI à la vigilance pour éviter le piège du sabotage.

Sur la Nouvelle Constitution

- Souhait de connaître le contenu du futur projet ;
- Invite le Gouvernement à prendre les mesures sécuritaires pour endiguer les velléités de troubles à l'ordre public.

Sur d'autres sujets

- Recommande au gouvernement de revoir le statut et le mandat des Coordinations Nationales des Communautés ;
- Invite le Gouvernement à finaliser et capitaliser l'expérience de la Commission de Réflexion sur la Réconciliation Nationale, co-présidée par le Grand Imam de la Mosquée Fayçal et l'Archevêque de Conakry. Expérience à vulgariser dans la sous-région en proie à l'extrémisme violent.

20 - MERCI

Dirigée par Monsieur Mamadou Saliou CAMARA, Coordinateur Général de la plate-forme comprenait 04 membres, dont une femme.

Après l'introduction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Coordinateur Général commença par remercier le Gouvernement pour la conduite des consultations, de même que l'invitation de son association. Ensuite, il profita de l'occasion pour décliner les objectifs spécifiques de la plateforme qui couvre 28 Préfectures du Pays.

Sur les Législatives

- La plateforme est d'accord pour l'organisation des élections législatives. Elle s'engage à accompagner le processus dans la limite de ses compétences.

Sur la Nouvelle Constitution

- La question n'a pas été traitée. Toutefois, MERCI attend que le draft lui soit adressé en son temps, lorsque le projet sera élaboré.

Le Premier Ministre a souhaité qu'un mémo spécifiant la position de la plateforme, lui parvienne dans les meilleurs délais.

Journée du Vendredi, 20 Septembre 2019

21 - CNTG - USTG

La délégation conjointe de l'Inter-centrale de la CNTG et de l'USTG (tendance Abdoulaye CAMARA), était conduite par Monsieur Amadou DIALLO, Secrétaire Général de la CNTG et Monsieur Abdoulaye Camara, Secrétaire Général de l'USTG. Elle comprenait 36 membres, dont 09 femmes.

A l'entame, le Premier Ministre fit l'introduction de la rencontre, non sans avoir remercié l'inter-centrale d'avoir répondu à l'appel du Gouvernement.

Prenant acte des précisions et clarifications apportées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou DIALLO, porte-parole, a vivement remercié le Gouvernement pour l'ouverture faite dans le sens de la promotion du dialogue social.

Il a enfin déclaré que, vu l'enjeu des questions d'actualité soulevées, l'inter-centrale est obligée de se référer à la base avant de livrer sa position sur les sujets abordés.

Le Premier Ministre accéda à cette démarche participative, en espérant que le mémo parvienne à temps utile. Concernant la question préjudicielle portant sur la rupture du pont entre le gouvernement et le mouvement syndical, comme l'a dit Monsieur Ousmane Horoya, du Syndicat des transporteurs, le Premier Ministre a rassuré de la totale disponibilité du Gouvernement à développer un partenariat responsable avec le mouvement syndical qui demeure un partenaire incontournable.

22 - USTG

Emboitant le pas à l'inter-centrale, la délégation de l'USTG (tendance Abdoulaye SOW), dirigée par ledit, était composée de 15 membres, dont 05 femmes.

Saluant l'introduction du Premier Ministre, Monsieur Abdoulaye SOW, Secrétaire Général, a mis l'accent sur les vertus du dialogue en affirmant que : "Dans un pays, celui qui n'aime pas le dialogue, n'aime pas le pays". Appréciant également le courrier à eux adressé, il a dit que la Centrale a répondu à son tour par une lettre, dont il fit lecture.

La lettre résume les difficultés et les contraintes que la Centrale subit de la part des pouvoirs publics. Selon lui, celle-ci subit l'immixtion de l'Exécutif dans l'exercice de ses libertés syndicales.

En guise d'illustration, il a cité des cas d'espèce de brimades, allant de l'intervention des Forces de l'ordre, aux menaces et autres exactions de certaines autorités administratives.

La référence porte sur la gestion partielle et partisane des conflits opposant les deux tendances de l'USTG, actuellement à Mamou.

Sur la Nouvelle Constitution

La centrale ne peut pas se prononcer sans avoir pris connaissance du projet de texte qu'elle attend.

Le Premier Ministre, remerciant pour leur participation aux consultations, a déclaré avoir pris acte des points de revendication.

23 - PATRONAT

La délégation conjointe du Patronat, comprenait : le CNPG, la CPEG, et le PAG. Dirigée par Hadja Gnouma TRAORE, elle était forte d'une quarantaine de membres, dont 08 femmes.

Introduisant la rencontre, le Premier Ministre a émis l'ardent vœu d'avoir un seul patronat, qui sera une structure forte et puissante. Il s'est réjoui de l'image d'unité présentée par leur présence collégiale ; ce qui laisse entrevoir l'espoir d'un rapprochement, facilitant un partenariat fécond et porteur avec le Gouvernement.

La cheffe de délégation, saluant l'esprit d'ouverture et de dialogue du Gouvernement, a rassuré avoir pris acte de l'intervention du Premier Ministre. Elle a enfin émis le souhait qu'il leur soit accordé un délai de 48h, pour permettre la consultation des mandants à la base.

Le Premier Ministre, terminant par les remerciements, a accédé à la demande en espérant obtenir le document, le lundi 23 Septembre 2019.

Journée du Lundi, 23 Septembre 2019

24 - CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE

Cette entité était représentée par une délégation forte de 25 membres, dont 04 femmes. Dirigée par El Hadj Mamadou Bobo Dènkè DIALLO, elle comprenait en outre, des délégués des Chambres Nationale, Régionales, Préfectorales et Communales de la Ville de Conakry.

Le Premier Ministre a introduit la rencontre par le rituel liminaire, en précisant que les acteurs du monde agricole constituent l'essence des créateurs de richesse de notre pays.

Quant au Président de la Chambre Nationale d'Agriculture, il a affirmé sans ambages, que le paysannat est un partenaire inconditionnel du Président de la République et du Gouvernement. Saluant les immenses efforts consentis par le Gouvernement, reconnaissant que le mérite personnel du Chef de l'Etat dans les progrès réalisés en matière de productions agricoles, soulignant que les pénuries caractérisant la période de soudure sont un lointain souvenir dans le pays, la Chambre Nationale d'Agriculture affirme :

Sur la Nouvelle Constitution

- Etre totalement et entièrement engagée à soutenir le Président de la République, dans ses efforts pour améliorer les conditions de vie des populations à travers les innovations à apporter dans la Nouvelles Constitution ;

- Le soutien et l'encouragement à entreprendre un changement de Constitution pour poursuivre son action à la tête du pays.

Le Premier Ministre, a pris acte du message fort et puissant de reconnaissance adressé à l'endroit de Monsieur le Président de la République. Il a enfin recommandé que cette position soit contenue dans un support écrit.

25 - CHAMBRE NATIONALE DU COMMERCE, INDUSTRIE ET ARTISANAT

Conduite par Hadja Gnouma TRAORE, Présidente Nationale de la délégation comprenait dix (19) membres, dont quatre (04) femmes.

Après l'introduction du Premier Ministre, la Présidente prit la parole pour saluer l'initiative du Chef de l'Etat. Parlant de l'objet de la rencontre, elle affirma que c'est avec plaisir que la Chambre Consulaire a répondu à l'invitation.

Suite à une concertation préparatoire, la Chambre Consulaire, se référant à ses statuts, décide :

Sur la Nouvelle Constitution

Accompagner le gouvernement pour aller à un référendum sur la Nouvelle Constitution.

Sur les Elections Législatives

La Chambre n'ayant pas d'opinion, parce que respectant l'indépendance de la CENI qui est dans son rôle, est prête à aller aux législatives.

Le Premier Ministre a relevé la clarté et la concision de cette position citoyenne, a invité la Présidente, à déposer un support écrit reflétant cet engagement.

26 - URTELGUI

La délégation dirigée par Monsieur Sanou Kerfala CISSÉ, Président de l'Union, comprenait 05 membres.

Introduisant la rencontre, après avoir campé le sujet à l'ordre du jour, le Premier Ministre Chef du Gouvernement a souhaité qu'il n'y ait pas de préoccupations spécifiques corporatistes. Plutôt que l'intervention porte sur les préoccupations d'intérêt général.

Prenant la parole, le Président a rappelé la satisfaction de l'Union qui, courant cette année 2019, est à sa seconde rencontre avec le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. En tant qu'interprètes de la curiosité publique, il a dit avoir pris note des éclairages apportés par le Premier Ministre.

Il a enfin souhaité consulter sa base et revenir avec un support écrit définissant la position de l'URTELGUI.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a recommandé que le dépôt du support écrit parvienne prestement.

Journée du Mardi, 24 Septembre 2019

27- FENAP-AC

La Fédération Nationale des Pêcheurs Artisans de Guinée, était représentée par une forte délégation de trente-huit (38) membres, dont quinze (15) femmes. Elle était dirigée

par Monsieur Momo Monè SOUMAH, Président de la Corporation et comprenait tous les Coordinateurs des différents débarcadères du littoral.

Le Premier Ministre a exceptionnellement introduit ses propos en langue nationale soussou, ponctués de sensibilisation.

Mandaté par le Président National, Monsieur Yacouba CISSE, porte-parole désigné, prit la parole pour présenter la Fédération qui est constituée de quatre (04) Unions agréées.

Portant essentiellement sur la Nouvelle Constitution, la déclaration stipule que :

- La Constitution n'est pas figée ;
- La Fédération a entamé une série de sensibilisation de proximité dans les débarcadères, pour susciter l'adhésion de tous et de chacun ;
- Soutient sans réserve l'initiative de Nouvelle Constitution, dans l'espoir qu'elle tiendra compte des préoccupations du secteur.

A l'appui de la déclaration, un cahier de doléances est joint dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de la pêche artisanale.

Le Premier Ministre a vivement remercié la FENAP-AC et a exhorté ses membres à plus de constance pour un meilleur essor du secteur, en vue de pourvoir à l'enrichissement du panier de la ménagère.

28- AGUIPEL

Monsieur Amadou Tham CAMARA, Président de l'Association, était accompagné de cinq (05) de ses collègues du Bureau Exécutif, dont une femme, Administrateur de site.

Comme à l'accoutumée, le Premier Ministre introduisit la rencontre, en n'occultant aucun point structurant son message.

Au nom du Bureau Exécutif, Monsieur le Président remercia le gouvernement pour l'attention portée à son Association. Il précisa que pour préparer la rencontre, une concertation fut organisée pour définir la position commune à adopter.

Il conclut par dire que :

- En tant qu'association de presse, l'AGUIPEL a décidé de garder la stricte neutralité.

Toutefois, elle conseille au gouvernement que : "Quelle que soit la décision à prendre, celle-ci doit prendre en compte la sauvegarde de la paix."

Le Premier Ministre termina par souhaiter qu'un support écrit lui parvienne au plus tard le lendemain. Il invita à l'accentuation d'une saine et objective sensibilisation des populations.

29- FENAG

La délégation dirigée par El hadj Boubacar FOFANA, Président de la Fédération, comprenait vingt-deux (22) membres, dont cinq (05) femmes.

Le Premier Ministre a introduit en campant l'objet de la rencontre dans le détail de sa structuration.

Remerciant le gouvernement pour la reconnaissance du statut de son organisation, le Président présenta la déclaration rédigée à l'effet de déterminer leur position.

Sur la Nouvelle Constitution

- L'actuelle constitution n'émanant pas de l'expression populaire, la FENAG dit OUI à une Nouvelle Constitution ;
- Elle souhaite participer à l'élaboration de la Nouvelle Constitution et tient à faire prévaloir les préoccupations du secteur qui regroupe quatre-vingt-treize (93) corps de métiers.

Sur d'autres sujets

- Faire participer la FENAG à la mise en œuvre du contenu local ;
- Créer une Chambre nationale autonome du secteur de l'Artisanat.

30- FNPFB

La Délégation était conduite par Monsieur Ansoumane CAMARA, Président de la Fédération. Elle comprenait vingt (20) membres, dont une femme.

Le Premier Ministre a introduit la rencontre par ses propos liminaires.

Déclinant la constitution structurelle de la Fédération faïtière, représentée par des démembrements jusqu'au niveau de cent soixante-un (161) Sous-préfectures, le Président rendit compte du résultat des concertations tenues.

Sur la Nouvelle Constitution

- La FNPFB dit OUI et est prête à partir pour le Référendum.

Le Premier Ministre prit acte de la position affirmée et s'engagea rendre compte au Président de la République.

Journée du Mercredi, 25 Septembre 2019

31- UDD

Invité en qualité de personnalité, Monsieur BAH Oury s'est présenté sous la bannière de son Parti Politique, l'UDD dont il est le Président.

A ce titre, il était accompagné de quatorze (14) membres, dont trois (03) femmes.

Le Premier Ministre, introduisant la rencontre, a planté le décor en clarifiant l'objet descriptif.

Prenant la parole, Monsieur BAH Oury a salué le sens des vertus républicaines prônées par le Président de la République et son Premier Ministre. Il a ensuite abordé deux (02) questions d'intérêt général, à savoir :

- La nécessité pour les guinéens de l'extérieur d'obtenir le passeport biométrique ;
- Les contraintes financières liées à l'inscription des étudiants au master. Les frais y afférents vaudraient la bagatelle de quinze millions francs guinéens (15.000.000) GNF.

Abordant la problématique de la Nouvelle Constitution, il égrena une longue litanie d'argumentaires, à travers laquelle il a attiré l'attention sur les risques liés à un

changement de Constitution. Car pour lui, l'opportunité de révision ou de changement, créerait plus de problème. Dans son entendement, une Nouvelle Constitution est l'émergence d'une Nouvelle République.

Selon lui, la Guinée irait à l'encontre des instruments juridiques de la CEDEAO et de l'UA. Pire, elle perdrait l'accompagnement des partenaires stratégiques bilatéraux, tels que la France et les Etats-Unis d'Amérique. Il termina par affirmer, qu'il faut surseoir à toute initiative qui pourrait mettre le pays en danger.

Le Premier Ministre apporta des clarifications utiles sur les questions d'intérêt général soulevées. Il prit le soin d'informer que le gouvernement a trouvé la solution à la question de passeport biométrique pour nos compatriotes. Pour un départ, cinq (05) pays sont concernés.

Concernant le master, il précisa que des réformes sont en cours sur l'ensemble du système éducatif à ses différents niveaux.

Il demanda qu'un support écrit sanctionne le point de vue décliné. A ce propos, il ajouta que la qualité des commentaires s'inscrit dans la logique de la conviction politique du leader.

32- AEG

La délégation conduite par Monsieur Facély 2 MARA, Président par intérim, comprenait onze (11) membres, dont trois (03) femmes.

Introduisant ses propos liminaires, le Premier Ministre salue les efforts consentis par les Ecrivains de Guinée et souhaita que l'AEG intervienne à sa manière dans le débat d'orientation, afin de permettre à Monsieur le Président de la République de prendre la juste décision reflétant l'état de l'opinion nationale.

Le Président de l'AEG commença par faire un don de livres d'auteurs guinéens au Premier Ministre, en signe de sympathie. Ce geste fut salué par le Premier Ministre.

Abordant les questions d'actualité, le Président fit lecture du mémorandum rédigé à cet effet. Il commença par affirmer que les écrivains ne peuvent pas afficher une indifférence face au développement de leur pays. Le mémo est bâti sur :

- La position de l'AEG face au dialogue national ;
- Les préoccupations endogènes ;
- La position sur le débat national-vedette : Révision ou changement de l'actuelle Constitution ;
- Des fondements de la position ;
- Le Président de la République dans le débat national-vedette : Les différentes tendances au sein de l'opinion publique ;
- Des suggestions à l'intention et à la haute attention du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Sur les Législatives

- L'Etat de droit commande de respecter le cycle des élections.

Sur la Nouvelle Constitution

- L'adaptation de l'homme à ses environnements est une question vitale tant pour lui que pour les actes normatifs qui le régissent (lois, décrets, constitution, etc...) ;
- Le choix est donc clair et exclusif : Ou s'adapter ou périr ;
- Tenir compte de la majorité plurielle.

Enfin, l'AEG souhaite que les résultats qui sortiront de ces consultations nationales, soient disséminés et opérationnalisés, à bon escient et à temps.

Le Premier Ministre affirma, qu'il prend dans la solennité le mémo présenté et donna l'assurance qu'il sera fidèlement transmis à qui de droit.

33- PERSONNALITES RESSOURCES

Les Dignitaires, grands chefs religieux furent reçus à travers Monseigneur Vincent COULIBALY, Archevêque de Conakry et El hadj Mamadou Saliou CAMARA, Grand Imam de la Mosquée Fayçal de Conakry.

Le Premier Ministre, introduisant ses propos liminaires, salua la qualité et la probité morale des deux (02) respectés chefs religieux, dont la trempe inspire le modèle symbiotique de l'Islam et du Christianisme, ainsi que les deux (02) autres personnes ressources.

Mgr. Vincent COULIBALY, porte-parole des confessions religieuses, commença par se réjouir de la confiance placée en eux. Il enchaîna par dire, que c'est la recherche de l'intérêt du bonheur du pays, que le Président de la République a instruit les présentes consultations. Etant à leur tour à la recherche de la même clef du bonheur pour le peuple de Guinée, c'est avec plaisir qu'ils répondent à l'invitation.

Attirant l'attention du Président de la République et du Gouvernement sur l'état de la nation, les interpellations portent sur :

- Face au contexte actuel, qu'aucune décision ne soit prise contre l'intérêt de la Guinée et des guinéens ;
- Que toutes les parties mettent la Guinée au-dessus de tout intérêt égoïste et partisan ;
- Invite le Président de la République et le Gouvernement à prendre les mesures idoines pour la préservation de la paix, de la cohésion sociale et l'unité nationale dans notre pays ;
- Privilégier le dialogue comme mode de règlement des conflits et éviter toute forme de violences verbales et physiques, afin de permettre à chaque guinéen d'exercer ses droits sans gêner les autres dans un esprit de coexistence pacifique ;
- Laisser chacun jouer son rôle selon son statut et sa fonction dans le pays ;
- Inviter respectueusement, tous les partis politiques à mettre au cœur de leurs programmes l'éducation de leurs militants à la culture de la paix, de la tolérance et du pardon ;
- Sans éducation, aucune marche pacifique ne pourra se faire dans notre pays ;
- Il y a un constat de l'existence de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre du dialogue entre les différents acteurs en Guinée ;
- Mettre en place un véritable cadre permanent de concertation et de dialogue, en vue de promouvoir une coexistence pacifique dans notre pays avec plus d'implication des sages et des religieux à Conakry et à l'intérieur du pays. C'est une

réponse interne à la résolution de nos problèmes avant de faire appel à la Communauté Internationale ;

- Souhaite que ces consultations aboutissent à des conclusions et recommandations qui permettront aux guinéennes et guinéens d'œuvrer ensemble la main dans la main pour construire notre pays.

Toujours, au titre des personnalités ressources, le Premier Ministre a également reçu le Professeur Sidiki Kobélé KEITA et Monsieur Dansa KANTE, ancien Député.

Après l'introduction d'usage du Premier Ministre, il est revenu à Monsieur Dansa KANTE d'intervenir le premier. Estimant avoir été pris au dépourvu, il a dit consigner ses points de vue dans un mémo qu'il fera parvenir. Néanmoins, il a souhaité que les consultations au sommet de l'Etat soient démultipliées à la base, en termes de stratégie de proximité. Aussi, il a abordé l'épineux problème de la forte dégradation du réseau routier. Facteur qui préoccupe actuellement les populations. Enfin, il souhaite une large communication du Gouvernement là-dessus.

Quant au Professeur Sidiki Kobélé KEITA, qui se présente comme un intellectuel engagé, patient et républicain, il a rappelé avoir participé déjà au débat en éclairant l'opinion à travers trois (03) articles sur la Nouvelle Constitution. Il a énoncé certains points d'amendement et aspects positifs à inclure et opte littéralement pour un référendum. Il a déposé comme éléments d'inspiration, la copie desdits articles en illustration de sa contribution.

Le Premier Ministre affirma avoir pris acte de la déclaration pleine de signification et de sagesse des confessions religieuses. Il remercia également, l'une et l'autre personnalités ressources pour leur contribution et demanda à l'Honorable Dansa KANTE, de faire parvenir son mémo.

Le Grand Imam de la Grande Mosquée Fayçal, prononça les bénédictions ferventes de clôture.

34- ANCG

L'Association des Elus, composée de cinq (05) membres, était dirigée par Madame Aminata TOURE, Vice-présidente, Maire de Kaloum.

Après l'intervention du Premier Ministre à l'adresse des gestionnaires des Communes urbaines et rurales, représentants de fait des populations, la vice-présidente prit la parole pour remercier de l'attention portée à l'ANCG. Ensuite, elle affirma que les Elus croient aux vertus cardinales du dialogue pour éviter le désordre dans un pays.

Sur les Législatives

Si la CENI a les moyens de les tenir dans le temps imparti, nous sommes partants.

Sur la Nouvelle Constitution

- Souhait d'avoir l'avant-projet ;
- Permettre de consulter la base pour recueillir les avis.

Le Premier Ministre remerciant une fois encore, a demandé un support écrit matérialisant la position de l'ANCG.

35- CONAPROS

Massivement mobilisée, la Coalition Nationale des Professionnels de Santé, était représentée par une quarantaine de membres, dont dix-huit (18) femmes, dirigée par son Coordinateur National Dr. Abdoulaye KABA.

Au terme de l'introduction du Premier Ministre, le Chef de la Délégation présenta son organisation comprenant plusieurs associations de santé. S'affichant comme une initiative présidentielle, il exprima la position de la coalition :

Sur les Législatives

- Avis favorable pour doter le pays de députés légitimes.

Sur la Nouvelle Constitution

- Entièrement d'accord, afin d'offrir l'opportunité de prise en compte des aspirations du secteur de la santé ;
- Disposée à participer au processus d'élaboration de l'avant-projet.

Sur d'autres sujets

- Mise en application du statut des professionnels de santé ;
- Mise en place d'un Conseil Nation de Santé ;
- Redynamisation des Mutuelles de santé ;
- Etablissement d'un contrat de performance des agents de santé ;
- Mise en application effective de la pénalisation du commerce de faux médicaments ;
- Flexibilité des coûts de prise en charge de certaines maladies handicapantes.

Le Premier Ministre prit acte de la disponibilité manifeste exprimée, d'accompagner le Gouvernement. De même, il remercia la coalition pour les suggestions formulées.

36- PDG-RDA

La délégation de dix (10) membres, dont cinq (05) femmes, était dirigée par Monsieur Oyé BEAVOGUI, Secrétaire Général Adjoint du Parti.

Le Premier Ministre introduisit la rencontre dans la logique de son plan d'intervention.

Au nom du Secrétaire Général, le Chef de la délégation commença par remercier le Président de la République et ensuite, le Premier Ministre pour l'invitation, ainsi que les démarches entreprises par le Chef de l'Etat en faveur de la libération du Secrétaire Général du parti qui a maille à partir avec la Justice Américaine.

Sur les Législatives

- Le Parti ne s'oppose pas. Le problème, c'est comment obtenir des élections crédibles et transparentes ?
- Souhaite ne plus subir le scénario des législatives de 2013 au cours desquelles, le Parti aurait subit des détournements de suffrages en sa défaveur. Ce fut le cas à Macenta.

Sur la Nouvelle Constitution

- Le Parti maintient sa constance affirmée depuis 2010, lorsqu'il a protesté sur la procédure d'adoption de l'actuelle constitution ;
- Maintient la neutralité en attendant les résultats des concertations en cours dans les Fédérations.

Le Premier Ministre a remercié la délégation et a souhaité un support écrit.

37- PEG

Jeunes héritiers de ce Parti des Ecologistes de Guinée, représentés par trois (03) membres, avaient à leur tête Monsieur Abdoul Karim ARIBOT.

Reçu par le Premier Ministre, le Chef de la délégation affirma d'emblée que leur ambition n'est pas de conquérir le pouvoir. Plutôt, ils souhaitent s'investir dans l'édification d'une Guinée fortement écologique par ces temps de dérèglement climatique.

Sur la Nouvelle Constitution

- Oui ! Pour une Nouvelle Constitution qui prendrait en compte les questions d'écologie ;
- Disposés à accompagner le Gouvernement dans le processus d'élaboration et le référendum.

Le Premier Ministre félicita les jeunes leaders et les rassura de la disponibilité du gouvernement à prendre en compte les questions environnementales. Il souhaita qu'un support écrit reflétant la position déterminée parvienne à son Cabinet.

38- UPR

Conduite par Monsieur BAH Ousmane, Président du Parti, la Délégation comprenait sept (07) membres du Bureau Exécutif National, dont une (01) femme.

Le Premier Ministre a salué la présence de l'UPR, en tant que l'un des premiers partis politiques de la scène nationale.

Succédant au Premier Ministre, le Président de l'UPR commença par saluer l'initiative des consultations et surtout, les vertus du dialogue sociopolitique.

Sur les Législatives et la Nouvelle Constitution

Il a réitéré que l'UPR est liée à la prise de position de la Mouvance Présidentielle, dont elle est solidaire.

39- AFIA

Composée de trente-trois (33) membres, dont neuf (09) femmes, la délégation était dirigée par Monsieur Saliou Bella DIALLO.

Le Premier Ministre rappela qu'AFIA est partenaire de première heure de la Mouvance Présidentielle, au niveau de laquelle, il est partie prenante de la position commune. Il précisa avoir voulu offrir l'occasion d'exprimer les valeurs du Parti.

En reconnaissant la position solidaire sur les législatives et la Nouvelle Constitution, le Président s'exerça à formuler des doléances :

- Nomination de certains cadres du Parti dans des fonctions au niveau de l'administration publique ;
- Embauche à la fonction publique des jeunes diplômés sans emploi ;
- Assistance financière au Parti dont les charges de fonctionnement dépendent des ressources personnelles du Président.

Il termina par féliciter les initiateurs /animateurs de la coalition de soutien à la Nouvelle Constitution.

Le Premier Ministre réitéra ses remerciements et prit acte du soutien réaffirmé du Parti au Gouvernement.

40- NGR

La délégation de onze (11) membres, dont deux (02) femmes, était dirigée par Monsieur Aboubacar DIAWARA, Secrétaire Permanent.

Le Premier Ministre chargea le Chef de mission de transmettre ses salutations au Président du Parti, Monsieur Ibrahima Abé SYLLA.

A son tour, le Chef de mission confirma avoir le mandat du Président pour réitérer la position de la NGR :

Sur les Législatives

- Adhésion totale à la tenue des législatives à la date retenue par la CENI

Sur la Nouvelle Constitution

- Soutient sans réserve la tenue du Référendum ;
- Souhaite connaître l'avant-projet.

Le Premier Ministre a rappelé qu'il n'y a pas de texte élaboré.

Journée du Jeudi, 26 Septembre 2019

41- UFC

La délégation dirigée par Monsieur Aboubacar SYLLA, Président du Parti comprenait vingt-quatre (24) membres, dont trois (03) femmes du Bureau Exécutif National, du Comité Central et de certains organismes.

Prenant la parole, le Président salua la hauteur de vue de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, pour l'ouverture des consultations larges et inclusives. Il rappela avoir déjà exprimé la position du Parti et la réitère.

Sur les Législatives

- Soutient la date fixée par la CENI ;
- Relève que la durée de la révision des listes électorales, telle que prévue par la CENI, peut bien tenir. Il y a un précédent qui le confirme.

Sur la Nouvelle Constitution

- Soutien à la Nouvelle Constitution qui devra être soumise au référendum, pour lui conférer la légalité et la légitimité ;
- Une Nouvelle République doit permettre l'émergence de la prospérité ;
- Rappelle que le Président de la République est dépositaire de la légitimité de la Nouvelle Constitution.

Le Premier Ministre remercia pour l'argumentaire et s'engagea à rendre finalement compte au Chef de l'Etat.

42- GUINEE AUDACIEUSE

A la tête de quatorze (14) membres, dont cinq (05) femmes, la Présidente, Madame Domani DORE, a dirigé la délégation.

Introduisant ses propos, le Premier Ministre remercia les participants pour avoir favorablement répondu à l'invitation.

Prenant la parole, la Présidente retourna l'ascenseur de la civilité, en remerciant Monsieur le Président de la République et le Premier Ministre pour être à l'écoute du peuple.

Sur les Législatives

- Accueille la date fixée par la CENI avec un grand plaisir.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère au principe de l'opportunité et à l'organisation subséquente du référendum ;
- Souhaite une pleine participation des femmes et des jeunes du processus d'élaboration.

Sur d'autres sujets

- Refondation du système éducatif ;
- Promotion de la culture du patriotisme. Sur la question, un texte de réflexion sera soumis à l'attention du Gouvernement.

43- UNALIG

L'Union Nationale des Acteurs Libres de Guinée, était représentée sous la bannière de Monsieur Alpha Oumar CONDE, Président, ayant conduit une forte délégation de quarante-cinq (45) membres, représentant les structures affiliées, dont dix-neuf (19) femmes.

Le Premier Ministre, remerciant la délégation et expliquant l'objet de la rencontre, souhaita que la position à définir soit consignée dans un support écrit qui traduirait l'intimité des sujets abordés.

Satisfait, le Président, après les remerciements, présenta la plateforme qui est un segment dynamique de la société civile. Il précisa qu'elle regorge une vingtaine de structures affiliées, disséminées à l'échelle nationale.

En affirmant que les consultations engagées sont d'une portée historique, il a traduit la position de la plateforme :

Sur les législatives

- Il est important d'y aller comme prévu par la CENI.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère et soutient le changement de la Constitution ;
- Souhaite que le référendum sur la Nouvelle Constitution précède la tenue des législatives. Ce qui pourrait favoriser l'adéquation entre l'amendement sur l'Assemblée Nationale et le contexte de son fonctionnement ;
- Souhait ardent d'être impliqué dans le processus d'élaboration de l'avant-projet.

Sur d'autres sujets

- Application stricte de la loi contre les auteurs de viol, surtout sur mineurs, voire sur petite enfance ;
- Lutte à outrance contre la corruption qui gangrène l'administration publique ;
- Mise en place d'un Observatoire citoyen, pour aider le Gouvernement dans la lutte contre la corruption ;
- Elaboration d'un vaste programme de renforcement des capacités, par la création d'une ingénierie de formation qualifiante.

Le Premier Ministre souligna que la pression sociale devient forte de jour en jour, mais que l'espoir est permis aussi par le véritable réveil de la jeunesse. Enfin, il promit accorder une audience à la plateforme à la fin des consultations.

44- GDE

La délégation du Parti était conduite par l'Honorable Aboubacar SOUMAH, Président dudit Parti. Elle était composée de trente-six (36) membres, dont treize (13) femmes.

Après l'introduction du Premier Ministre, il est revenu au Président de la Formation politique, de remercier le Président de la République, d'avoir permis à tous les guinéens de s'exprimer librement sur les questions vitales de la nation.

Sur les Législatives

- Soutien avéré à la CENI qui est dans son rôle d'Institution de la République.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhésion à l'opportunité ;
- Souhaite qu'il soit organisé le référendum avant les législatives, pour une question de cohérence et d'adéquation entre Constitution et Assemblée Nationale qui en résulterait ;
- Souhaite participer au processus d'élaboration de l'avant-projet.

Le Président termina par affirmer le soutien à toutes les actions politiques du Président de la République.

Le Premier Ministre prit acte des positions claires exprimées.

45- COFEDE-MP

Sous la houlette de l'Honorable Hadja Djènè Saran CAMARA, la délégation comprenait huit (08) membres.

Introduisant par le rituel habituel la rencontre, le Premier Ministre exprima sa joie de recevoir des femmes députées.

En retour, la Cheffe de la délégation du collectif des Femmes Députées de la Mouance Présidentielle, dont la Présidente Hadja Nantou CHERIF, en déplacement à l'étranger, fit lecture du mémo rédigé pour la circonstance.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère à l'élaboration d'une Nouvelle Constitution rénovée, prenant en compte les préoccupations nationales ;
- Invite le Président de la République à la soumettre au référendum ;
- Souhaite participer au processus d'élaboration.

Satisfait de la disponibilité des Femmes Députées qui ont renouvelé leur position solidaire d'avec la Mouance Présidentielle Plurielle, les rassura du compte rendu fidèle à la haute attention du Président de la République.

46- FEGUIPA

La Fédération Guinéenne de la Pêche Artisanale était représentée par trente(30) membres, dont dix-neuf(19) femmes, sous la conduite de son Président El Hadj Mamadou Oury DIALLO.

Exceptionnellement, le Premier Ministre fit l'introduction en langue nationale soussou, pour mieux se faire comprendre par la majorité des participants.

A son tour, le Président présenta la texture de la Fédération, constituée de plusieurs Unions et Associations Socioprofessionnelles dudit secteur.

Rappelant les nombreux acquis obtenus par l'intervention du Président de la République en faveur de la pêche artisanale, le Président traduisit la position de la FEGUIPA.

Sur les Législatives

- Se conforme à la décision de la CENI

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère au principe et à l'opportunité d'une nouvelle constitution à valider par référendum, en lieu et place de l'actuelle qui est désuète et illégitime ;
- Prise en compte des aspirations du peuple pour mieux conforter la Nouvelle Constitution.
- En ce qui concerne les doléances spécifiques des mareyeuses, un cahier de charges parviendra au Premier Ministre, sous couvert de Madame la Ministre en Charge de l'Action Sociale.

Le Premier Ministre, rassura la corporation, de l'entière disponibilité du Gouvernement à accompagner le secteur de la pêche artisanale, pourvoyeur du marché local en ressources halieutiques, qui est une priorité du Président de la République.

47- FAPAGUI

La Fédération des Associations des Personnes Agées de Guinée, en tandem avec l'Association des Retraités dirigée par El Hadj Naby CONTE, était représentée massivement avec quarante-quatre (44) membres, dont quinze(15) femmes.

Le Premier Ministre en guise d'introduction, salua les serviteurs de la Nation qui ont contribué par le passé à la construction du pays.

En réponse, le Président de la Fédération déclara que la considération pour les anciens, augure de sages conseils. Il procéda ensuite, à la lecture de mémo préparé pour justifier leur position :

Sur les Législatives

- Accord pour la tenue du scrutin tel qu'envisagé par la CENI
- Engagement ferme à participer à la sensibilisation des citoyens.

Sur la Nouvelle Constitution

- Oui ! Oui ! Oui ! (Trois fois pour manifester le total soutien)
- Ardent espoir qu'elle tienne et prenne en compte, les préoccupations de la catégorie sociale des personnes âgées et des retraités.

48- CONAG-DCF

La délégation de onze(11) membres, toutes des femmes, était dirigée par la Présidente, Madame Binta NABE.

Après l'introduction du Premier Ministre, la Présidente manifesta leur contentement d'avoir été conviées aux consultations. Elle reconnut que les femmes sont au cœur des préoccupations du Président de la République et son Gouvernement.

Sur les Législatives

- Souhait ardent que le cycle des élections soit clôturé par la tenue effective des législatives.

Sur la Nouvelle Constitution

A cause du contretemps subit dans le changement du jour de l'invitation, ramené pour contrainte de temps, la concertation prévue à l'interne n'a pu se tenir. Cependant, la coalition :

- Adhère à tout ce qui concerne l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations ;
- Souhaite obtenir le temps pour tenir la concertation et déposer rapidement le support écrit.

Remerciant pour leur disponibilité, le Premier Ministre accorda le délai du Lundi, 30 Septembre 2019, pour le dépôt du mémo.

49- CONAPAG

La Coopérative Nationale des Boulangers et Pâtisseries de Guinée, était représentée par trente (30) membres, dirigée par son Président, Monsieur Mamadou Adama DIALLO.

Ayant attentivement suivi l'introduction du Premier Ministre, le Président prit la parole pour faire les éloges du partenariat dynamique entretenu avec le Gouvernement, et livra le contenu de la déclaration préparée à cet effet :

Sur les Législatives

- Adhère à la décision de la CENI pour la tenue du scrutin le 28 Décembre 2019.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère à l'initiative d'une Nouvelle Constitution et à l'organisation d'un référendum ;
- Souhaite participer au processus d'élaboration de l'avant-projet et de prise en compte des préoccupations du secteur.

Sur d'autres sujets

- Renforcement des capacités opérationnelles du secteur pour sa modernisation ;
- Appui requis de la part des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Rétablissement de la subvention de la corporation, conformément à l'Article 42 de la Loi L/2005/014/AN.

Terminant la rencontre, le Premier Ministre réaffirma l'engagement du Gouvernement à un meilleur accompagnement de la corporation, qui est une source importante pour l'alimentation des populations.

50- INIDH

La délégation de l'Institution comprenait cinq (05) membres, dont une (01) femme, conduite par son Président, Dr. Alia DIABY.

Dans son introduction, le Premier Ministre fit mention de la motivation de l'invitation de quelques Institutions Républicaines, dont l'INIDH.

Après avoir transmis les salutations de la plénière et salué le Premier Ministre, dont le passage à l'Institution fut une aubaine, il prodigua le conseil ultime d'écouter aussi le peuple dans son ensemble pour connaître son avis. Car, dira-t-il, quelles que soient les positions concordantes ou discordantes enregistrées au cours des présentes consultations, la voix des sans voix, celles des inaudibles que l'INIDH représente, doivent être considérées.

Le Premier Ministre réitéra ses remerciements et demanda que le support écrit lui parvienne.

51- REFUFM

Le Réseau des Femmes de l'Union du Fleuve Mano, dirigé par Hadja Saran Daraba, était représenté par huit (08) membres, dont un (01) homme.

A la suite de l'introduction du Premier Ministre, la Présidente du Réseau se félicita de l'honneur fait à son Organisation, dont elle s'est dit reconnaissante.

N'ayant pas pu tenir la concertation à l'interne pour une question de calendrier, elle souhaita qu'un moratoire leur soit accordé pour enfin consigner la position sur support écrit.

Toutefois, elle fit des commentaires et quelques suggestions sur :

- Les activités menées depuis 2005, notamment la transcription de la Constitution de l'époque en six (06) langues nationales et sa vulgarisation ;
- La faiblesse de la stratégie de communication institutionnelle du Gouvernement ;
- Le renforcement des mesures sécuritaires, au regard des informations relatives aux vellétés de déstabilisation ;
- L'implication, voire la responsabilisation des populations dans le dispositif de sécurité pour tous ;
- L'organisation d'un sommet de la Mano River, car le "feu" est à nos frontières, parlant de la situation d'insécurité grandissante dans certains pays de la Sous-région.

Le Premier Ministre, prenant la mesure du descriptif fait, rassura le Réseau que compte rendu fidèle sera fait à Monsieur le Président de la République. Il termina par souhaiter obtenir le support écrit.

52- AFCG

L'Association des Femmes Cadres de Guinée, fortement mobilisée avec une trentaine de membres, était conduite par sa Présidente, Madame Hawa KEITA.

Après avoir suivi avec une attention soutenue, l'introduction du Premier Ministre, la Présidente prit la parole en commençant par remercier pour l'honneur fait à l'Association.

Puis, elle enchaîna par leur détermination à continuer le soutien tant au Président de la République, qu'à la Fondation PROSMI de la Première Dame de la République. En adhérant à l'initiative des consultations nationales, elle déclina la position de l'Association :

Sur les Législatives

- Disposée à participer au scrutin à la date prévue par la CENI.

Sur la Nouvelle Constitution

- Oui ! et Oui ! pour la Nouvelle Constitution et l'organisation du référendum en vue de déboucher sur la quatrième (4^{ème}) République ;
- Souhaite que la Nouvelle Constitution soit ambitieuse et audacieuse ;
- Engagement à partir voter et à faire voter les femmes.

Le Premier Ministre prit acte de la déclaration, souhaita obtenir le support écrit de matérialisation de cette position.

53- RESAFEL-GUI

La délégation conduite par la Présidente, Madame Aminata SOUMAH, comprenait une vingtaine de membres.

Ayant écouté attentivement le Premier Ministre, la Présidente exprima leur satisfaction pour l'invitation adressée à son Organisation.

Précisant que l'Association est une antenne du Réseau Africain des Femmes Leaders dont le siège est à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, elle déclina les objectifs assignés.

Elle termina par remercier le Gouvernement pour la création de la Zone de libre Echange en Afrique et affirma en substance, que tout cela n'est possible que dans un cadre de paix, de sérénité et de sécurité. De même, elle félicita le Premier Ministre pour la persévérance dans le dialogue.

54- PGR

Le Parti Guinéen de la Renaissance, a fait parvenir à Monsieur le Premier Ministre une déclaration dans laquelle elle commence par situer les argumentaires juridiques qui fondent sa position républicaine sur la nécessité d'une Nouvelle Constitution dans notre pays. Il termine par inviter à l'adoption d'une Nouvelle Constitution par voie référendaire et aussi, à aller aux élections législatives.

55- CODENOC

La Coalition Démocratique pour la Nouvelle Constitution, constituée de (96) partis politiques et autres mouvements affiliés, a également fait parvenir à Monsieur le Premier Ministre une déclaration dans laquelle, elle salue la démarche consultative instruite par Monsieur le Président de la République.

Sur les Législatives

- Exprime sa totale adhésion à la tenue du scrutin et interpelle la CENI à prendre les dispositions utiles et nécessaires pour présenter un chronogramme précis ;
- Procéder à la révision exceptionnelle des listes électorales avant fin Octobre 2019.

Sur la Nouvelle Constitution

- Demande au gouvernement de soumettre au référendum une Nouvelle Constitution.

56 – MFGD

Le Mouvement des Femmes de la Guinée Forestière pour le Développement, constitué de plusieurs associations féminines, qui s'investissent dans divers domaines du développement à la base, a souhaité exprimer ses avis sur les préoccupations nationales actuelles.

Sur les Législatives

- Soutien la CENI dans l'organisation des dites élections à la date fixée.

Sur la Nouvelle Constitution

- Adhère avec conviction à l'initiative de la nouvelle constitution et souhaite l'organisation d'un référendum pour sa légitimation ;
- S'engage à mener une campagne de sensibilisation des femmes, pour leur éveil de conscience en faveur du Oui !

57- POUR UNE NOUVELLE REPUBLIQUE EN GUINEE

C'est la vocation d'une Pétition pour une Guinée Moderne, Equitable et Sans Abus de Pouvoir, présentée par Monsieur Mamadou Oury DIALLO, ressortissant guinéen installé au Canada. Ce document a bénéficié de 1550 signatures de ressortissants guinéens au Canada et résidents à l'intérieur du pays, favorables au "PROJET NOUVELLE REPUBLIQUE" intègre assise sur la légitimité populaire et au sein de laquelle la seule force suprême reconnue sera la Loi du Peuple.

Se prononçant sur les législatives, Monsieur Mamadou Oury DIALLO, déclara être partant, de même que plusieurs autres de ses compagnons, pour la tenue du scrutin à la date fixée par la CENI. Car, il est plus temps de donner de la légitimité aux députés dont le mandat est expiré depuis longtemps.

Le Premier Ministre, saluant son initiative salvatrice et le patriotisme qui l'exhorte, le rassura de la transmission de son message et de la contribution à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, dont il est le mandataire.

CONCLUSION

Après d'intenses journées de rencontres, le Premier Ministre mit fin aux consultations inclusives avec les Forces vives de la Nation, non sans avoir présenté ses excuses aux nombreux acteurs qui sollicitaient ardemment prendre part pour l'expression de leurs points de vue citoyens.

Conakry, le 30 Septembre 2019